



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 10094

Numéro SIREN : 438 216 228

Nom ou dénomination : INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2017 sous le numéro de dépôt 100512

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 23-10-2017

N° DE DEPOT : 100512

N° GESTION : 2001B10094

N° SIREN : 438216228

DENOMINATION : INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE

ADRESSE : 26 R DU 4 SEPTEMBRE 75002 PARIS

MILLESIME : 2016

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 26 RUE DU 4 SEPTEMBRE 75002 PARIS

Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 4 3 8 2 1 6 2 2 8 0 0 0 2 5

Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	
		Brut		Amortissements, provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC	
	Frais d'établissement *	CX	604 453	CQ	362 673
	Frais de développement *	AF	3 080	AG	3 080
	Concessions, brevets et droits similaires	AH		AI	
	Fonds commercial (1)	AJ	680 000	AK	680 000
	Autres immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN		AO	
	Terrains	AP		AQ	
	Constructions	AR		AS	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	68 730	AU	35 870
	Autres immobilisations corporelles	AV		AW	
	Immobilisations en cours	AX		AY	
	Avances et acomptes	CS		CT	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	1 100 716	CV	1 100 716
	Autres participations	BB	410 000	BC	410 000
	Créances rattachées à des participations	BD		BE	
ACTIF CIRCULANT	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	BF		BG	
	Autres titres immobilisés	BH	116 461	BI	116 461
	Prêts	BJ	2 983 440	BK	401 623
	Autres immobilisations financières *	BL		BM	
		BN		BO	
		BP		BQ	
		BR		BS	
		BT	4 126	BU	4 126
		BV	6 956	BW	6 956
		BX	753 131	BY	12 700
		BZ	373 021	CA	373 021
		CB		CC	
		CD		CE	
		CF	15 251	CG	15 251
		CH		CI	
		CJ	1 152 484	CK	12 700
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CW			
		CM			
		CN			
		CO	4 135 924	1A	414 323
					3 721 601

Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	620 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	8 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	630 483	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	18 328	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 276 811	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	231 980	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	182 107	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	421 410	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	980 445	
	Dettes fiscales et sociales			DY	42 771	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	586 078	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	2 444 790		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 721 601		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 841 274	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	231 980	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	146 580	FB	1 697 769	FC	1 844 349	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	167 494	FH	14 143	FI	181 636	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	314 074	FK	1 711 911	FL	2 025 985	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 025 985
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	1 553 450
	Variation de stock (marchandises)*						FT	46 510
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	(282 063)
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	21 508
	Salaires et traitements*						FY	268 092
	Charges sociales (10)						FZ	104 686
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	129 908
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 842 092
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	183 893	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	338
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	338
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	338	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	184 231	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise <u>INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	294	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	100 614	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	100 908	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	277 977	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	277 977	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(177 069)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(11 166)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 127 232	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 108 904	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	18 328	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1G	
	(3)	Dont { - Crédit - bail mobilier *			HP	
		- Crédit - bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	10 400
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	25 711
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
	Amendes	1 856		Produits exceptionnels		
	Régul Trésor Public	265 716				
	Divers	5		294		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
	Régul fournisseur ISOLEX	10 400		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE										Néant ☐		*		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	1 604 453		D8	2		D9	3		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	3 080		KE			KF	680 000		
CORPORELLES	Terrains				KG			KH			KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ			KK			KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM			KN			KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP			KQ			KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS			KT			KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	10 098		KW			KX		
		Matériel de transport *				KY			KZ			LA	41 500	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	17 132		LC			LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE			LF			LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH			LI			LJ			
	Avances et acomptes				LK			LL			LM			
	TOTAL III				LN	27 230		LO			LP	41 500		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M			8T		
		Autres participations				8U	1 510 716		8V			8W		
Autres titres immobilisés				1P			1R			1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	96 454		1U			1V	20 007			
TOTAL IV				LQ	1 607 170		LR			LS	20 007			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	2 241 933		ØH			ØJ	741 507			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence						
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN	1		CØ	2		DØ	3 604 453		D7	4	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO			LV			LW	683 080		1X		
CORPORELLES	Terrains		IP			LX			LY			LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA			MB			MC		
		Sur sol d'autrui	IR			MD			ME			MF		
		Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS			MG			MH			MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT			MJ			MK			ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers	IU			MM			MN	10 098		MO		
		Matériel de transport	IV			MP			MQ	41 500		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW			MS			MT	17 132		MU		
	Emballages récupérables et divers*		IX			MV			MW			MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY			MZ			NA			NB		
	Avances et acomptes		NC			ND			NE			NF		
TOTAL III		IY			NG			NH	68 730		NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ			ØU			M7			ØW		
	Autres participations		IØ			ØX			ØY	1 510 716		ØZ		
	Autres titres immobilisés		I1			2B			2C			2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2			2E			2F	116 461		2G		
	TOTAL IV		I3			NJ			NK	1 627 177		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4			ØK			ØL	2 983 440		ØM			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise	INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE	Néant ☐ *
-----------------------------	----------------------------------	----------------------------------

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *
----------------	--

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	241 782	EL	120 891	EM		EN	362 673
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	3 080	PF		PG		PH	3 080
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	10 098	QE		QF		QG	10 098
	Matériel de transport	QH		QI	8 645	QJ		QK	8 645
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	16 755	QM	372	QN		QO	17 127
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	26 853	QV	9 017	QW		QX	35 870
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	271 715	ØP	129 908	ØQ		ØR	401 623

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES
----------------	---

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise <u>INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE</u>							Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ		IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	100 614	5C		5D	100 614	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y
	TOTAL II	5Z	100 614	TV		TW	100 614	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D
		6E		6F		6G		6H
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		9U		9V		9W		9X
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S
	Sur comptes clients	6T	12 700	6U		6V		6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A
TOTAL III	7B	12 700	TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	113 314	UB		UC	100 614	UD	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE		UF			
			UG		UH			
			UJ		UK	100 614		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Provisions pour hausse des prix"

Désignation de l'entreprise INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions réglementées"

Désignation de l'entreprise INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Provisions pour impôts"

Désignation de l'entreprise INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres immobilisations financières"

Désignation de l'entreprise INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"

Désignation de l'entreprise INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE

[illegible]

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE										Néant ☐		*	
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	410 000		UM			UN	410 000		
	Prêts (1) (2)			UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières			UT	116 461		UV			UW	116 461		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	753 131		753 131						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO			Z1									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	21 268		21 268						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	67 237		67 237						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	284 516		284 516						
	Charges constatées d'avance			VS									
	TOTAUX			VT	1 652 613		VU	1 126 152		VV	526 461		
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD										
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	231 980		231 980							
	à plus d'1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	182 107				182 107					
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	980 445		980 445							
Personnel et comptes rattachés			8C	14 766		14 766							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	25 597		25 597							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW										
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 408		2 408							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	586 078		586 078							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	2 023 380		VZ	1 841 274		182 107				
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL SERVICES INDUSTR		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31122016			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA	18 328		
			de son conjoint				WB			
			moins part déductible *				WC			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	6 537	XE	23 785	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	17 248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		XW	1 856	
	Amendes et pénalités		WJ	1 856 Charges financières (art. 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8		
			- imposées aux taux de 0 %					ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme					WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3	
							TOTAL I	WR	43 969	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV		
			- imposées au taux de 0 %					WH		
			- imposées au taux de 19 %					WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							IG		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			XA			
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								ZY	
	Majoration d'amortissement*								XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)		L5	XF
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			XG	53 106
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		XH	53 106
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					ZL	bénéfice (I moins II)		XI		
						déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *										
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XN			XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										
									XJ	9 137
									XO	9 137

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE

[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	9 137	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	9 137	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 23^{septies} du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1et L3211-1du Code des Transports(case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise										INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE										Néant ☐		*	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	616 466			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserves légales - Autres réserves		ZB										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	14 017				Dividendes				ZD										
	Prélèvements sur les réserves			ØE					Autres répartitions				ZE										
									Report à nouveau				ZF										
	TOTAL I			ØF	630 483				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	630 483									
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																							
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice													XV										
RENSEIGNEMENTS DIVERS													Exercice N :										
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)										J7			YQ									
	— Engagements de crédit-bail immobilier													YR									
	— Effets portés à l'escompte et non échus													YS									
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance													YT	(771 430)								
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)										J8			XQ	315 909								
	— Personnel extérieur à l'entreprise													YU									
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)													SS	23 918								
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages													YV									
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										ES			ST	149 540								
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052													ZJ	(282 063)								
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE													YW	1 401								
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										ZS			9Z	20 107								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052													YX	21 508								
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée													YY	29 732								
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations													YZ	37 830								
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2016)*													ØB	186 107								
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*													ØS									
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ;)													YP	7								
	— Effectif affecté à l'activité artisanale													RL									
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *													ZK	%								
	— Numéro de centre de gestion agréé*										XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0									
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice													RG									
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies													RH									
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA				Plus-values à 15%		JK				Plus-values à 0%		JL						
									Plus-values à 19%		JM				Imputations		JC						
Groupe : résultat d'ensemble.			JD				Plus-values à 15%		JN				Plus-values à 0%		JO								
							Plus-values à 19%		JP				Imputations		JF								
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	0			N° SIRET de la société mère du groupe				JJ												

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES
Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE

[illegible]

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

N° 2059-B-SD 2017

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU	Néant ☐ *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	N-3				
	Sur 10 ans ou sur une durée N-4				
	différente (art.39 quaterdecies N-5				
	1 ter et 1 quater du CGI) N-6				
	(à préciser) au titre de : N-7				
N-8					
N-9					
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. ☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)					
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE

Néant ☐ *

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ou 16% .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du C(1)).	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)❶ .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE	Néant ☐ *
--	----------------------------------

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

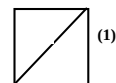
Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE				Néant ☐ *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :					
Exercice ouvert le : 01012016		et clos le : 31122016		Durée en nombre de mois 1 2	
I - Production de l'entreprise					
Ventes de marchandises	OA	1 844 349			
Production vendue - Biens	OB				
Production vendue - Services	OC	181 636			
Production stockée	OD				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE				
Subventions d'exploitation reçues	OF				
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH				
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT				
TOTAL 1	OM	2 025 985			
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)					
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	1 553 450			
Variation de stocks (marchandises)	OO	46 510			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ				
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	(552 484)			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU				
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW				
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY				
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ				
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9				
TOTAL 2	OJ	1 047 477			
III - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	978 509		
IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).	SA	978 509			
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE-SD.					
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX				
Période de référence	GY	du	GZ	au	
Date de cessation	HR				
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.					
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-SD.					

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 4 3 8 2 1 6 2 2 8 0 0 0 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE

ADRESSE (voie) 26 RUE DU 4 SEPTEMBRE

CODE POSTAL 75002

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1200

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 5

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1900

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SRL Dénomination WIN TIME INVESTMENTS LTD

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 38,71 Nb de parts ou actions 1200

Adresse : N° 156 Voie CONNAUGHT ROAD CENTRAL

Code Postal Commune HONG KONG Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique LI Prénom(s) GUISHENG

Nom marital % de détention 29,29 Nb de parts ou actions 908

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 1 Voie SQUARE HENRI REGNAULT

Code Postal 92400 Commune COURBEVOIE Pays FR

Titre (2) MME Nom patronymique SHEN Prénom(s) XIAOHUAN

Nom marital LI % de détention 20,65 Nb de parts ou actions 640

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 1 Voie SQUARE HENRI REGNAULT

Code Postal 92400 Commune COURBEVOIE Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

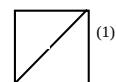
Titre (2)	M	Nom patronymique	XU	Prénom(s)	HONG TAO
Nom marital		% de détention	1,03	Nb de parts ou actions	32
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Titre (2)	M	Nom patronymique	ZHANG	Prénom(s)	MING
Nom marital		% de détention	0,65	Nb de parts ou actions	20
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°	6	Voie	RUE DES GRANDS RAYAG		
Code Postal	91800	Commune	BOUSSY SAINT ANTOINE	Pays	FR
Titre (2)	M	Nom patronymique	CHEN	Prénom(s)	YUN FENG
Nom marital		% de détention	968	Nb de parts ou actions	300
Naissance : Date	13081975	N° Département		Commune	
Adresse : N°	178	Voie	AVENUE BEAUCOUR		
Code Postal	75008	Commune	PARIS	Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 4 3 8 2 1 6 2 2 8 0 0 0 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE

ADRESSE (voie) 26 RUE DU 4 SEPTEMBRE

CODE POSTAL 75002

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

2

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique SAS Dénomination ISI WELDING SYSTEMS
N° SIREN (si société établie en France) 7 9 4 6 0 9 2 7 1 % de détention 100
Adresse : N° 26 Voie RUE DU 4 SEPTEMBRE
Code Postal 75002 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination ISI MARINE SYSTEMS
N° SIREN (si société établie en France) 7 9 1 2 0 7 0 1 2 % de détention 100
Adresse : N° 26 Voie RUE DU 4 SEPTEMBRE
Code Postal 75002 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique SRL Dénomination ISI ITALIA
N° SIREN (si société établie en France) % de détention 20
Adresse : N° 2TER T Voie CORSO FRANCIA
Code Postal Commune TURIN Pays

Forme juridique SRL Dénomination WLD-ISI XI'AN RAILWAY TECHNOLOGY
N° SIREN (si société établie en France) % de détention 30
Adresse : N° 8 Voie HEBIN ROAD
Code Postal Commune XI'AN Pays CH

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquiés C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquiés C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE 26 RUE DU 4 SEPTEMBRE 75002 PARIS France	26 RUE DU 4 SEPTEMBRE 75002 PARIS
SIRET 43821622800025	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

	SIRET	
--	-------	--

B ACTIVITE

Activités exercées	COMMERCE DE GROS EQUIPEMENTS INDU	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
--------------------	-----------------------------------	---

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %		Bénéfice imposable à 15% et/ou 28% *		Déficit	9 137
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%					
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zone franche urbaine ☐ Pôle de compétitivité ☐					
	Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐		
	Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Société à responsabilité limitée CABINET BRUNET 10 RUE THERESE 75001 PARIS Tél : 0142603100	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 11102017 Lieu : PARIS Qualité : Expert comptable Nom du signataire : M François BRUNET

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES										
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e				
						f				
						g				
						h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j				
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)				
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :						
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement 5		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 6		
				Indemnités forfaitaires 5		Remboursements 6		Indemnités forfaitaires 7		Remboursements 8
SRL M. LI GUISHENG 1 SQ H. REGNAULT 92400 COURBEVOIE		908	2016	24 000						
SRL MME LI SHEN XIAO HUAN 1 SQ H. REGNAULT 92400 COURBEVOIE		640	2016	25 120						
SRL M. ZHANG MING 6 RUE DES GRANDS RAYAG 91800 BOUSSY ST ANT		20	2016	38 616						
SRL M. CHEN YUN FENG 178 AVENUE BEAUCOUR 75008 PARIS		300	2016	54 800						
H DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION										
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
					MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice					
					MVLT restant à reporter					

ISI

INTERNATIONAL SERVICES INDUSTRIE

SARL AU CAPITAL de 620 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 26, Rue du 4 septembre - 75002 PARIS
R.C.S. PARIS B 438 216 228 (2001 B 10094)

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE **L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **DU 30 JUIN 2017**

L'an deux mille dix-sept,
Le trente juin,
A dix heures,

Les associés de la société **ISI**, société à responsabilité limitée au capital de 620 000 euros divisé en 3 100 parts de 200 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur la convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur LI Guisheng , associé, gérant, propriétaire de	908 Parts
- Madame LI Shen Xiaohuan , associée, propriétaire de	640 Parts
- Monsieur XU Hongtao , associé, propriétaire de	32 Parts
- Monsieur ZHANG Mingyu , associé, propriétaire de	20 Parts
- Monsieur CHEN Yunfend , associé, gérant propriétaire de	300 Parts
- WIN TIME INVESTMENTS Limited , propriétaire de	1 200 Parts
TOTAL	3 100 Parts

Seuls associés de la société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales émises par la société.

L'Assemblée est présidée par Monsieur LI Guisheng.

Monsieur Pierre ROSSIGNOL, commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et du rapport spécial sur les

- Conventions règlementées visées par l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.16 et quitus à la gérance,
- Approbation des conventions règlementées,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31.12.16,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et des rapports du commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et les rapports du commissaire aux comptes approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31.12.16, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31.12.16.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de **18 328 Euros** décide d'affecter ce bénéfice au compte de "**report à nouveau**".

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conventions visées par l'article L 223-19 du Code de Commerce et mentionnées dans le rapport spécial établi à cet effet par le commissaire aux comptes.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve la rémunération nette des gérants, qui est de 24 000 euros versée à Monsieur LI Guisheng et de 54 800 € versée à Monsieur CHEN Yun Feng, pour l'exercice clos le 31.12.2016, et confirme la prise en charge par la société des charges sociales afférentes à cette rémunération. Elle décide de laisser la rémunération de Monsieur LI inchangée pour l'exercice en cours, sauf décision ultérieure des associés.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés présents ou leur mandataire.